

Newsletter n°57

octobre, novembre, décembre 2015



Décès de Hocine Aït Ahmed

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la disparition de Hocine Aït Ahmed, décédé le 23 décembre 2015 à Lausanne, en Suisse, à l'âge de 89 ans.

Homme de conviction fidèle à ses idéaux, Hocine a combattu pour la libération de notre pays et, dès le lendemain de l'indépendance, a milité sans relâche pour la démocratie, l'Etat de droit et la liberté du peuple algérien.

Le CFDA et Sos Disparus tiennent à rendre hommage à cet infatigable défenseur des droits de l'Homme, qui a grandement soutenu la cause des victimes de disparition forcée, nous ouvrant les portes du siège de son parti, le Front des forces socialistes (FFS), aux prémices du mouvement des familles de disparus. Nous présentons nos sincères condoléances à tous ses proches.

Exposition photos à Oran pour la journée des Droits de l'Homme



Le Centre de recherche pour la préservation de la Mémoire et l'Etude des droits de l'Homme a organisé une exposition photos « Une image, une histoire, une mémoire » avec la photographe Nora Zaïr. La photographe, originaire de la région d'Oran, a été à la rencontre de quatre familles pour les prendre en photos dans leur vie quotidienne et illustrer leur douleur depuis la disparition de leurs proches.

L'exposition devait se tenir dans une galerie d'arts du centre-ville d'Oran mais le propriétaire a subi des intimidations de la part des autorités et a donc changé d'avis et refusé de prêter sa galerie. L'exposition s'est finalement tenue dans les locaux de la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme (LADDH) et a accueilli de nombreux visiteurs, notamment des familles de disparus et des journalistes. Un jeune chanteur originaire d'Alger a chanté à l'hommage des victimes. Les visiteurs étaient très émus et l'exposition a été une réussite, elle a permis de sensibiliser un plus grand public.

Examen de l'Algérie par la Commission Africaine



L'Algérie était examinée dans le cadre de la 57^{ème} session ordinaire de la Commission africaine qui s'est tenue du 4 au 18 novembre à Banjul en Gambie.

Afin de répondre au cinquième et sixième rapport périodique de l'Algérie pour la période 2010 à 2014, le CFDA a donc écrit un rapport alternatif pour présenter ses observations sur le respect par l'Algérie de ses obligations découlant de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Ce rapport s'intéresse à plusieurs thématiques liées aux droits de l'Homme, notamment les disparitions forcées, la détention arbitraire et la

torture, la liberté d'association, entre autres ; et analyse tant le cadre législatif que la pratique des autorités algériennes sur ces questions. Une série de recommandations sont également proposées afin que l'Algérie se conforme aux dispositions de la Charte africaine et soit plus respectueuse des droits de l'Homme.

Ce rapport a été largement diffusé lors d'une mission de plaidoyer que le CFDA a menée en Gambie. Dans le cadre de cette mission, le CFDA a été représenté par sa porte-parole qui est intervenue devant les Commissaires sur la situation générale des droits de l'Homme en Algérie et sur le harcèlement des défenseurs des droits de l'Homme. La présidente de Djazaïrouna - association des victimes du terrorisme - a été invitée par le CFDA et s'est exprimée sur les violations des droits des femmes par l'Algérie.

Formation en communication



Cette formation a clôturé la 6^{ème} session du cycle de formations en communication du CFDA. La formation s'est tenue à Alger le 18 et 19 décembre 2015 et avait pour thématique « Comment communiquer avec succès ? ».

Le premier exercice proposé par les formateurs aux participants était de travailler en groupe

pour répondre aux questions suivantes : qu'est-ce qui fait une bonne communication ? Et quelles sont vos attentes de cette formation ? Chaque groupe devait désigner un rapporteur pour présenter le travail de son groupe. La formatrice a ensuite présentée deux techniques de communication, à savoir : la roue de la perception et de la communication non violente.

La seconde journée, les participants ont étudié la notion de feed-back et sa correcte élaboration. Des exercices pratiques ont animé toute cette deuxième journée. Ainsi, les participants ont choisi un sujet à traiter en séquence filmée afin de le commenter à partir des règles de la communication. Ces exercices avaient pour objectif de faire prendre conscience aux participants de l'importance d'établir une stratégie de communication et comment structurer leur discours pour mieux défendre les droits de l'Homme.

Brèves

Nouveaux cas recevables devant le GTDF



Le Groupe de Travail sur les Disparitions Forcées des Nations Unies a enregistré douze nouveaux cas de disparition forcée et les a transmis au gouvernement algérien afin que des enquêtes soient diligentées pour élucider le sort des personnes disparues et pour protéger leurs droits.

Atelier de plaidoyer pour renforcer le dialogue avec les responsables politiques



Un atelier sous l'intitulé « La capacité de plaidoyer des organisations de la société civile pour un environnement plus favorable et une participation au dialogue des politiques » a été organisé le 29 novembre par le réseau SOLIDAR et l'association Djazairouna.

Nassera Dutour a été invitée avec d'autres cadres associatifs à participer à cet atelier. L'objectif était d'analyser les points forts d'un plaidoyer réussi, comment saisir des opportunités et améliorer ses actions auprès des décideurs politiques.

Sensibilisation des étudiants sur la problématique des disparitions forcées

Nassera Dutour est intervenue auprès d'étudiants du Master 2 Droits de l'Homme et Droit Humanitaire de l'Université Paris II, le 8 décembre. Elle a présenté le travail de l'association, la politique du gouvernement algérien sur la question des disparus des années 90, et les démarches des familles pour retrouver leurs proches et découvrir la vérité sur leur sort. Les étudiants étaient très intéressés et ont posé beaucoup de questions.

Préparation de l'EPU de l'Algérie

Dans le cadre de l'Examen Périodique de l'Algérie en janvier 2017 par le Conseil des droits

de l'Homme des Nations Unies, le CFDA a participé à une réunion initiée par le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme, donnant naissance au « Collectif algérien de l'EPU » qui a lancé une réflexion pour élaborer une stratégie de plaidoyer. Il a ainsi été décidé que plusieurs associations algériennes

présenteraient un rapport alternatif commun et qu'une mission de plaidoyer serait organisée à Genève. Une formation sur l'EPU et les techniques de rédaction se tiendra également à Tunis fin janvier pour former les participants à la rédaction du rapport.

Communiqués de Presse

Le 10 décembre 2015

Journée Internationale des droits de l'Homme : Les familles des disparus appellent les parlementaires algériens à faire respecter le droit à la Vérité et la Justice

<http://bit.ly/1UI3fhS>

Le 20 novembre 2015

Sos Disparus appelle à la libération des militants des droits de l'Homme

<http://bit.ly/1QRrMqh>

Revue de Presse

Décembre 2015

<http://bit.ly/1LgAMbQ>

Novembre 2015

<http://bit.ly/1U6E6Zq>

Octobre 2015

<http://bit.ly/1SFCCo2>

Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Phone : 0033 (0)1 43 44 87 82/ Fax : 0033 9 53 36 81 14



Notre page



Notre Mémorial Virtuel